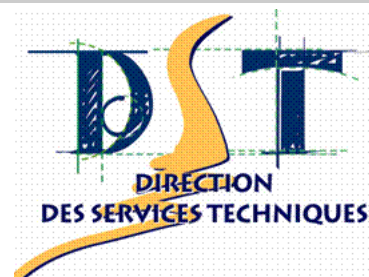


Primes octroyées par la Direction des Services Techniques de la Province du Luxembourg

Extrait du bulletin communal de mars 2005



PRIMES FACADES

Subvention pour des travaux de restauration extérieure de maisons d'habitation dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine bâti datant d'avant 1920.



Châssis-crépi-peinture-rejointoiement

Montant maximum 620 €

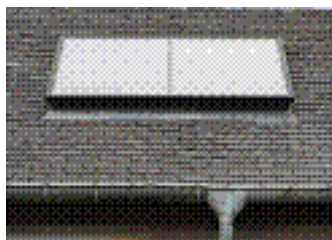
PRIMES CAPTEURS SOLAIRES

Subvention destinée à encourager l'utilisation d'énergie solaire par l'installation de capteurs solaires thermiques (chauffe-eau).

Le chauffe-eau solaire est constitué de trois éléments essentiels :



Le ballon solaire



Le capteur solaire



Le groupe transfert et régulation

Montant de la prime : 400 €

L'octroi d'une subvention doit-être précédé d'un formulaire de demande :

Renseignements à la Direction des Services Techniques :

Règlement relatif à l'octroi d'une subvention pour des travaux de restauration extérieure de maisons d'habitation dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Règlement relatif à l'octroi d'une subvention pour l'installation de capteurs solaires thermiques.

Benoît PIEDBOEUF, Député permanent

Rue des Prisonniers politiques, 279
6730 Bellefontaine
Tél. : 063/42.30.33 - Fax : 063/42.23.14
e-mail : bp59@yahoo.fr

Direction des Services Techniques

Square Albert 1er
6700 Arlon
Tél. : 063/21.28.29 - Fax : 063/21.28.30
e-mail : dst@province.Luxembourg.be
www.province.Luxembourg.be